

Multi-Réso Inc. *La presse écrite au Québec. Bilan et prospective.* Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1977. 277 p.

Multi-Réso Inc. *Une agence de presse au Québec ? Nécessité, utilité et viabilité économique (Rapport).* Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1978. 56 p.

Ministère des Communications, Direction générale du Développement et des Politiques. *De la précarité de la presse ou le citoyen menacé. Rapport du Comité de travail sur la concentration de la presse écrite.* Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1977. 125 p.

Jean de Bonville

Volume 25, Number 3, September 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054324ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054324ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this review

de Bonville, J. (1979). Review of [Multi-Réso Inc. *La presse écrite au Québec. Bilan et prospective.* Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1977. 277 p. / Multi-Réso Inc. *Une agence de presse au Québec ? Nécessité, utilité et viabilité économique (Rapport).* Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1978. 56 p. / Ministère des Communications, Direction générale du Développement et des Politiques. *De la précarité de la presse ou le citoyen menacé. Rapport du Comité de travail sur la concentration de la presse écrite.* Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1977. 125 p.] *Documentation et bibliothèques*, 25(3), 157–161. <https://doi.org/10.7202/1054324ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1979

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

---



---

# comptes rendus

---



---

*Multi-Réso Inc. **La presse écrite au Québec. Bilan et prospective.** Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1977. 277p.*

*Multi-Réso Inc. **Une agence de presse au Québec? Nécessité, utilité et viabilité économique (Rapport).** Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1978. 56p.*

*Ministère des Communications, Direction générale du Développement et des Politiques. **De la précarité de la presse ou le citoyen menacé. Rapport du Comité de travail sur la concentration de la presse écrite.** Québec, Service des Communications, Ministère des Communications, 1977. 125p.*

La firme Multi-Réso a mené pour le compte du ministère des Communications du Québec deux études.

La première propose une sociographie et une analyse de contenu de la presse écrite québécoise, plus précisément des quotidiens et hebdomadaires. Le mandat de recherche confié à Multi-Réso comprenait l'établissement d'un inventaire de la presse québécoise. Les auteurs n'ont cependant pas réalisé cet inventaire. Pour simplifier, disons que le rapport comprend trois grands types d'information.

Tout d'abord des données concernant le contenu des quotidiens et des hebdomadaires, en particulier la répartition de l'espace disponible entre la publicité et les articles. Les auteurs estiment que 56% de l'espace des quotidiens et 40% des hebdomadaires est consacré à la publicité.

Vient ensuite une évaluation de la pénétration des quotidiens et hebdomadaires. Pour les quotidiens, le tirage total croît plus lentement que la population. À Montréal même, les tirages étaient plus faibles en 1976 qu'en 1964. Quant aux hebdomadaires, le tirage s'accroît lentement; malheureusement, il n'est pas possible de faire une comparaison avec le rythme de croissance démographique en province: les auteurs sont muets sur ce sujet. Les taux de lecture des quotidiens et des hebdomadaires varient selon les régions, les sexes et les âges. En province par exemple, le taux de lecture des quotidiens varie de 50% à 70%.

Les revenus des journaux sont le dernier sujet abordé dans le rapport. Pour l'ensemble des quotidiens, 71% des revenus proviennent de la publicité et 29% du tirage; chez les hebdomadaires régionaux, les revenus proviendraient, à plus de 84%, de la publicité.

Un chapitre, très bref, est consacré à une prospective. Enfin, le dernier chapitre regroupe des suggestions à l'intention du ministère des Communications. Celles-ci concernent la rationalisation de la distribution des publications et l'utilité d'une commission d'enquête officielle sur la presse. Quant à la concentration de la propriété des entreprises de presse, on la considère comme inévitable.

Le rapport comprend huit annexes. Signalons les principales: présentation des groupes de presse, liste de quotidiens et d'hebdomadaires, données sur le contenu des journaux étudiés, données concernant les revenus.

Malgré son apparente richesse statistique, l'étude ne parvient pas à dégager avec clarté le tableau de la presse québécoise. Plusieurs faiblesses se conjuguent pour expliquer cet échec. Le style, tout d'abord, est fort laborieux et souvent abscons. La lisibilité s'en ressent, et il arrive aussi que l'imprécision et la maladresse du style engendrent le contresens. On écrit, par exemple: «À Montréal, de plus en plus de francophones de 15 ans et plus abandonnent la lecture des quotidiens (20% en 1969 et 37% en 1976)» (p. 9). Les auteurs affirment que 37% des francophones ne lisent pas de quotidiens en 1976 et non pas que 37% des francophones ont abandonné la lecture de quotidiens en 1976.

Les auteurs ne parviennent pas à cerner avec précision de nombreux concepts. Définition et terminologie inconsistantes affectent évidemment le sens et la force de la démonstration. Ainsi, le chapitre IV porte sur la «demande de quotidiens» et le chapitre V, sur «la pénétration des journaux». Dans le chapitre IV pourtant, on traitera de «pénétration totale», de «pénétration dans le foyer», de «pénétration quotidienne moyenne», de «pénétration cumulative», de «pénétration moyenne individuelle». La division de ces deux chapitres s'avère donc purement artificielle. Autre exemple de terminologie incongrue: «Précisons que nous considérons comme *nationaux* les hebdomadaires qui ont une distribution étendue et *régionale*».

Autre problème: la méthodologie. Les procédures et les catégories de l'analyse de contenu ne sont pas définies. L'espace-colonne n'est pas normalisé; les semaines choisies pour l'analyse de contenu ne sont pas représentatives. Aucun renseignement n'est donné sur les catégories de l'analyse sauf une indication qui laisse sceptique sur les catégories dont on ne dit rien (p. 15). Celles-ci ne sont pas mutuellement exclusives et conjointement exhaustives. Cette typologie imprécise causera un classement à la limite arbitraire. Les problèmes de cohérence dans l'analyse ne sont pas discutés; on les soupçonne pourtant nombreux et difficiles.

L'étude des tirages et de la pénétration des quotidiens n'est pas abordée avec justesse. On compare le tirage de chaque

quotidien avec le total des tirages quotidiens. Il s'agit là d'une comparaison dénuée de signification. Plus loin, on considère la pénétration des quotidiens par région administrative. Or, la région administrative ne correspond pas nécessairement (et parfois pas du tout) au marché naturel du journal. Signalons enfin l'utilisation de nombreuses études aux conclusions contradictoires et dont on ne dit rien ni de la méthodologie, ni même des titres et des commanditaires. Une des faiblesses du rapport est son mutisme sur les données recueillies. Pratiquement pas d'explication et d'élucidation. Lorsqu'ils proposent une interprétation, celle-ci est discutable. C'est le cas de la répartition des tirages entre quotidiens du matin et du soir.

Enfin, la tentative de prospective des auteurs s'avère fort décevante. Les informations contenues dans l'étude constituent une base trop fragile pour projeter des tendances. L'absence de données démographiques, pourtant nécessaires, compromet la validité de toute prospective. De plus, on y trouve pratiquement rien sur les développements techniques qui modifieront sans doute le visage de la presse, sauf une allusion assez simpliste aux «utopies technologiques».

La seconde étude de la firme Multi-Réso a pour but d'évaluer l'utilité et la viabilité économique d'une agence de presse québécoise. Les six chapitres se regroupent en deux parties: l'état de la question et une étude de marché.

Une définition, une description et un historique des principales agences de presse dans le monde occupent le premier chapitre. Suit, dans le deuxième chapitre, un tableau de la situation au Québec à ce sujet. Il y est notamment question de la Presse Canadienne (P.C.). Le chapitre trois est consacré au rôle des agences de presse au Québec et à l'égard du Québec. Tout d'abord, on décrit l'utilisation que font les média québécois des agences de presse et notamment de la P.C. On nous apprend que l'agence de presse est l'instrument privilégié du journal quotidien, l'hebdomadaire régional s'en tenant pratiquement à l'écart. Vient ensuite une analyse de contenu des informations sur le Québec et le Canada dans la presse

étrangère. On n'est pas étonné d'apprendre que la portion congrue leur est réservée si tant est qu'on leur accorde quelque attention.

Aux chapitres quatre et cinq, les auteurs font le bilan de leur étude du marché d'une agence de presse québécoise. La réponse que réservent les responsables des média québécois ne trahit aucun enthousiasme à l'égard d'une nouvelle agence de presse. La description de deux projets d'agence de presse occupe le sixième chapitre. Un des projets comprend une équipe de trente journalistes tandis que le second, plus modeste — pour ne pas dire plus — n'en compte que onze. Les budgets sont respectivement de 3 025 717 \$ et de 1 151 850 \$. Un recueil d'annexes (293 p.) accompagne le rapport. Il comprend des descriptions d'agences de presse, des tableaux statistiques, un exposé détaillé des coûts d'une agence de presse, une bibliographie, etc. En conclusion les responsables de Multi-Réso recommandent au ministre des Communications la plus grande prudence (lisez: le statu quo).

Comme dans l'étude précédente, les auteurs faillissent à définir avec précision l'objet de leur étude, à savoir l'agence de presse dont la nature et les fonctions baignent dans l'imprécision. Sur le plan méthodologique, mêmes réserves. Les analyses de contenu ne se conforment pas aux exigences normales du genre. Les principales objections concernent la problématique adoptée. Les auteurs proposent de juger de l'utilité et de la viabilité d'une agence de presse non pas sur la base des besoins sociaux en information ni d'un marché effectif mais en ne considérant que les opinions des responsables des média d'information à l'égard du projet. On aurait mieux fait, pour évaluer l'utilité de l'agence, d'étudier les attitudes et les attentes des publics québécois, des personnalités locales et régionales qui font l'objet d'information dans les média, des journalistes oeuvrant dans la presse régionale ou sur l'information québécoise. Les auteurs ont préféré confier aux patrons d'entreprise de presse le soin de juger de l'utilité d'une agence. Ce faisant, ceux-ci deviennent juges et parties puisque c'est de leur entreprise qu'il s'agit lorsqu'on

parle des clients de l'agence. Or, l'abonnement aux services d'une nouvelle agence signifie pour eux des déboursés importants qu'ils doutent de pouvoir convertir en profits supplémentaires.

Il aurait été intéressant de comparer le marché québécois avec la situation qui prévaut dans d'autres pays industrialisés de population semblable comme la Belgique, la Suisse, les pays scandinaves. Le rapport est malheureusement muet sur ce sujet. Il trahit une faiblesse documentaire et un travers que l'on observe dans maints travaux de recherche: l'aboulie documentaire. Dans le cas présent, on compte une abondante documentation sur les agences internationales, documentation peu pertinente cependant compte tenu du sujet. Sur les agences de presse nationales, notamment dans les petits pays industrialisés, peu de documents. Le rapport traduit ce déséquilibre: il accorde beaucoup d'importance aux agences internationales, mais se tait sur les agences nationales. C'est là une de ses faiblesses importantes. Il aurait fallu recueillir sur les agences nationales des données qui font défaut.

Le dernier chapitre décrit deux agences de presse: une petite, peu dispendieuse mais aussi peu attrayante pour les clients. Une autre, plus coûteuse, mais trop coûteuse aux yeux des clients. Elle compte notamment des correspondants à Ottawa, Toronto et Washington. Il semble que ces projets ne tiennent pas suffisamment compte d'un élément capital de la problématique: une agence doit-elle fournir de l'information sur le Québec ou fournir des informations (de l'étranger) au Québec? Devant les réticences des responsables de presse, n'aurait-il pas été préférable de se résigner à ne conserver que la première partie de l'alternative mais en l'exploitant adéquatement?

Le problème est posé délibérément dans une perspective marchande et dans un objectif de rentabilité. Cette approche est justifiable mais doit-on s'y limiter? Ne doit-on pas considérer, au contraire, la rentabilité socio-culturelle et démocratique d'une agence de presse! Dans nombre de petits pays, la viabilité économique des agences de presse n'est pas assurée. Les critères financiers ne sont pas les seuls à

considérer. Sinon, la Presse Canadienne n'aurait jamais vu le jour et l'Agence France Presse n'existerait pas.

Dans leurs projets d'agence de presse, les auteurs proposent des descriptions de postes qui ne devraient pas laisser indifférents les responsables de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Dans le personnel à plein temps du premier projet (petite agence), on identifie documentaliste et secrétaire qui se partagent également un salaire annuel de 24,000\$ (p. 48). Dans le second projet, le salaire du documentaliste (sait-on pourquoi?) est porté à un glorieux 13,000\$ (p. 52). Il semble s'agir là d'un commis à la documentation. À titre d'exemple, il assurera la suppléance du journaliste dans la transmission par téléphone du texte des articles. Les auteurs du rapport ignorent complètement la fonction de conservation de l'information. Leur perception de la documentation de presse est celle du collage de papier journal... La responsabilité de la conserve de l'information doit être confiée à un professionnel dont le salaire serait au moins équivalent à celui du journaliste. Celui-ci a la responsabilité de créer un système et des moyens pour conserver l'information, la recycler, la rediffuser. Songez à un *Canadian News Facts* ou à un *Facts on File* québécois et à une éventuelle banque d'actualité québécoise sur le modèle de celle du *New York Times*.

Quelques notes, en terminant, sur la bibliographie. Elle ne comporte que quelques articles de journaux sur les agences de presse au Canada et au Québec, à côté de nombreux titres dont la pertinence est faible. Les auteurs auraient eu intérêt à s'attarder plus sérieusement à la recherche documentaire. Une très brève recherche (dix minutes) nous a fait découvrir plusieurs textes pertinents négligés par les auteurs.

Le dernier rapport porte sur la concentration de la presse. Quatre fonctionnaires en sont les auteurs. Sur ce dernier document, il serait inopportun de s'attarder longuement. En effet, malgré sa présentation luxueuse (trop), ce texte est profondément décevant. Le contenu de l'ouvrage souffre d'un déséquilibre flagrant. Les données historiques, peu perti-

nentes et redondantes, occupent 27% de l'ouvrage. Cette importance démesurée est une autre manifestation de l'aboulie documentaire dénoncée plus haut. Le réquisitoire contre la concentration de la presse repose sur une démonstration inefficace faisant appel aux lieux communs, aux condamnations par association, à des citations déformées par leur utilisation hors contexte. De nombreux arguments évoqués, d'ailleurs, jouent à l'encontre de la thèse des auteurs.

Deux bibliographies complètent le rapport. Le comité de travail a constitué la première tandis que le Département des communications de l'Université McGill s'est chargé de la seconde. La bibliographie des auteurs est en tout point lamentable: mal présentée, imprécise, incomplète, non pertinente. Heureusement, la seconde est de meilleure tenue. Cependant, à lire le rapport, on se rend compte aisément que cette bibliographie ne joue qu'un rôle d'apparat. Les auteurs, de toute évidence, ne se sont pas souciés de lire ces ouvrages. Ils manifestent une telle méconnaissance du monde des média qu'il ne peut en être autrement.

Il n'y a guère lieu de s'attarder plus longuement à ce rapport dont le moins que l'on puisse dire est qu'il aurait dû demeurer bien rangé dans un classeur du ministère des Communications. Le droit du public à l'information n'en n'aurait pas souffert. Moralisateur, friand d'a priori et de pétitions de principe, fortement idéaliste, simpliste à l'occasion, ce document n'aurait pas dû franchir l'étape de l'édition. Suffira-t-il de quelques dollars et d'un peu de papier pour que n'importe quel fonctionnaire puisse se faire imprimer impunément au frais du contribuable? Dans une maison d'édition normale, ce manuscrit n'aurait pas atteint le niveau du jury de lecture. On l'aurait retourné aux auteurs. On s'attendrait, de la part des services d'édition gouvernementaux, à une rigueur et à une conscience professionnelles nous épargnant de tels documents! Ce rapport risque de jeter la confusion dans le débat et, à coup sûr, affaiblira la position des opposants à la concentration en discréditant leur argumentation. Le dossier sur les effets de la concentration de la presse au Québec est encore à venir...

En somme, trois documents qui laissent songeur sur la qualité de la recherche gouvernementale dans le domaine des média au Québec.

### Jean de Bonville

Bibliothèque  
Université Laval  
Québec

---

*Day, Mario. Accès aux publications gouvernementales québécoises et canadiennes: index permuté. Québec, Ministère des Communications, 1978. 354p.*

L'exploitation d'une collection distincte de publications officielles présente des difficultés toutes particulières. Car, contrairement aux autres secteurs de nos bibliothèques où les documents sont organisés selon un système de classification, on ne trouve dans cette catégorie qu'un classement par auteurs. C'est dire toute l'importance des méthodes pour connaître et enregistrer les noms des divers organismes gouvernementaux. Il n'y a pas de doute que les règles de catalogage descriptif des publications officielles sont adéquates quant à l'usage bibliographique qu'on en fait. Cependant, l'utilisateur moyen s'y retrouve difficilement et le bibliothécaire de référence doit souvent tâtonner. Cette nouvelle publication veut aider l'utilisateur à s'y reconnaître.

Dans l'introduction, l'auteur définit ainsi son projet:

«Il s'agit d'un index de localisation qui permet de se rendre directement sur les rayons pour consulter l'ensemble des documents publiés par un service, un organisme ou un ministère des gouvernements du Québec et du Canada.

Pour faciliter la démarche intellectuelle du lecteur, on a prévu plusieurs possibilités de consultation. Dans un ordre

alphabétique simple, on retrace tous les sigles couramment utilisés, tous les mots significatifs du nom des organismes et même les appellations populaires munies d'un système de renvois».

L'auteur explique ensuite la notion de permutation: basée sur les mots significatifs contenus dans le nom de chaque organisme, cette présentation permet d'y accéder sans être obligé de connaître ce nom au complet. De plus, on a prévu un système de renvois — «voir» et «voir aussi» — permettant soit de diriger le lecteur vers une forme acceptée officiellement par les cadres de classement auxquels réfère cet index, soit de localiser la documentation des organismes qui ont subi des transformations (changement de nom, organisme subordonné, etc.)

Vient ensuite le corps de l'ouvrage, soit environ 2 800 entrées d'organismes gouvernementaux, avec les indices des cadres de classement. Dans chaque cas, on donne le nom de l'organisme supérieur s'il y en a un, et on indique s'il s'agit d'un organisme fédéral ou québécois. Le tout est complété par une liste d'ouvrages consultés et un inséré d'errata.

L'auteur signale lui-même une des limites de l'ouvrage: son caractère incomplet au point de vue historique. La plupart des organismes du gouvernement du Québec antérieurs à 1960 n'y sont pas mentionnés. Quant à ceux du gouvernement canadien, seuls ceux de la période courante sont mentionnés. De plus, lors d'un changement d'organisme hiérarchique ou d'un changement de nom, opération qui implique une localisation différente, on n'a pas toujours précisé les périodes chronologiques couvertes, ce qui aurait évité au lecteur les vérifications à deux endroits différents sur les rayons.

Cependant, tel qu'il se présente, cet ouvrage est un outil de recherche tout à fait essentiel à ceux qui ont à utiliser des collections distinctes de publications officielles. Il complète l'index du cadre de classement des publications gouvernementales québécoises. Pour ce qui est des publications fédérales, il comble un vide, car il n'y a aucun index qui accompagne